



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 23 du mois d'octobre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Membres votants : 11 (1 pouvoir)



PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Isabelle SEGUY, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS : Stéphanie CISCARD (pouvoir Nicolas TARDIF) Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Alexandre TRONCHE, Stéphane FARGE.

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 18 octobre 2023

DELIBERATION N° 2023.52

mission SPS travaux d'aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau

Monsieur le Maire indique que règlementairement, lorsque plusieurs entreprises sont appelées à intervenir dans des opérations de bâtiment ou de génie civil, l'intervention d'un coordonnateur de sécurité est rendue obligatoire par le code du travail.

L'entreprise Eurovia, titulaire du marché de travaux de l'aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau, indique dans son offre avoir recours à plusieurs sous-traitants.

Le conseil municipal , après avoir entendu ces éléments ,

- Décide d'avoir recours à une mission SPS pour les travaux engagés dans le bourg